

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50 PAR AN.
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00
UNION POSTALE - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en règlement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES EPICIERIS DE MONTREAL

Le pique-nique annuel de l'Association des Epicieris de Montréal qui a eu lieu à Cornwall mercredi, le 19 juillet, a été couronné d'un plein succès. Plus de huit cents personnes ont pris part à cette excursion.

Le départ de Montréal s'est effectué par deux trains spéciaux le premier partant à 8.15 heures et le deuxième une heure plus tard.

A l'arrivée à Cornwall, les épiciers ainsi que leurs hôtes ont été reçus par le maire, M. Philipps, accompagné d'une délégation civique ainsi que de la musique de Cornwall.

Les excursionnistes se sont rendus au Parc de Cornwall où les jeux ont immédiatement commencé.

Nous regrettons que l'espace nous manque aujourd'hui pour donner le résultat des concours, nous le donnerons in extenso dans le prochain numéro. Toutes les épreuves ont été chaudement contestées, plusieurs arrivées même ont été des plus émouvantes.

Vers 130 heure un banquet a été servi à l'hôtel Rossmore sous la présidence de M. Placide Daoust qui avait à ses côtés: M. Philipps, maire de Cornwall, et M. J. Ellis, secrétaire de l'Association des Epicieris d'Ottawa. A cette table prirent place également M. Armand Chaput, de Mbl. L. Chaput, Fils & Cie; M. J. L. Ethier, de MM. Laporte, Martin & Cie; MM. J. A. Beaudry, secrétaire de la Fédération; N. Chartrand, H. W. Booth, W. Lanthier, P. Lamoureux, J. Thompson, W. H. Scott, A. Johnston, F. Seyler, du "Canadian Grocer", H. P. Nightingale, du "Prix Courant", etc., etc.

Au dessert, après avoir proposé la santé de Sa Majesté, M. P. Daoust, remercia ses confrères du concours si précieux et si efficace qu'ils ont apporté à l'organisation de ce pique-nique l'un des plus réussis que l'Association ait jamais eu. Il remercia ensuite M. Philipps,

maire de Cornwall, de l'accueil si gracieux fait aux excursionnistes.

MM. Philipps, Ellis, J. L. Ethier, Armand Chaput, J. A. Beaudry et Vital Raby prononcèrent ensuite des discours que nous publierons dans notre prochain numéro.

A la fin du banquet des remerciements ont été votés aux comités d'organisation et plus spécialement à MM. P. Daoust et P. Beaudoin.

LA MORT DES TIMBRES DE COMMERCE

Les timbres de commerce sont condamnés; le Sénat vient de leur donner le coup de grâce.

Nous ne récriminerons pas trop contre le sursis de trois mois accordé à leur exécution, bien que nous eussions préféré assister à leur enterrement immédiat. Des concessions sont parfois nécessaires, quand on ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre.

Les commerçants de détail pourront enfin respirer, les compagnies de timbres de commerce ne les tiendront plus à la gorge, ils sont libres!

Ils peuvent se féliciter du résultat. Ils ont travaillé en commun avec intelligence, persévérance et ils récoltent aujourd'hui les fruits de leur travail. La victoire qu'a remportée le gouvernement en mettant fin à l'exploitation éhontée dont le commerce de détail a été longtemps la victime est leur propre victoire.

Nous les félicitons de leur succès, il est final, définitif.

Les hommes dévoués qui sont à la tête de nos diverses associations de commerçants de détail ont donné aux marchands qui, systématiquement ou simplement par tiédeur se tiennent à l'écart de ces organisations, une leçon de choses qui doit leur ouvrir les yeux. C'est par le concours de toutes les bonnes volontés, par l'union, la concorde seulement qu'il a été possible de secouer le joug qui pesait sur le commerce de détail.

L'utilité des associations de commer-

cants est plus évidente que jamais après la victoire éclatante qu'elles viennent de remporter et, ne serait-ce que par reconnaissance pour le bien déjà accompli par elles, tous les marchands sans exception devraient sans retard se faire inscrire comme membres dans leurs associations respectives.

D'ailleurs, ce qui vient de se passer a tellement bien démontré la nécessité pour tous les marchands détailliers de se sentir les coudes qu'il est question actuellement de former une association nationale des détailliers qui embrasserait tous les marchands d'un bout à l'autre du pays. Nous reviendrons sur cette question.

Nous ne voudrions pas enterrer les timbres de commerce qui nous ont fait dépenser beaucoup d'encre depuis plusieurs années sans rappeler ici les noms de ceux qui ont vaillamment lutté pour rendre au commerce de détail sa liberté d'action.

Nous n'avons pas la prétention de citer les noms de tous ceux qui ont contribué au succès final, nous en oublierons peut-être et des meilleurs, mais tous ceux que nous citons méritent sans conteste de figurer au tableau d'honneur; ce sont MM.:

J. O. Gareau, président de la Fédération des Marchands-Détailliers et de la Société des Marchands-Détailliers de Nouveautés.

J. A. Beaudry, le dévoué secrétaire de la Fédération qui du commencement à la fin de la lutte a toujours été sur la brèche.

Jean Lamoureux, président de l'Association des Bouchers.

P. Daoust, président de l'Association des Epicieris.

J. G. Watson, ancien président et A. S. Lavallée, président de la Société des Marchands-Détailliers de Chaussures.

O. Lemire, Armand Giroux, A. Rouleau, de la Société des Marchands-Détailliers de Nouveautés.

E. M. Trowern, secrétaire de l'Asso-